

OFFRE D'EMPLOI

Afin de suppléer temporairement au personnel administratif durant la période des vacances estivales, la municipalité désire s'adjoindre les services d'un agent de bureau.

Qualifications requises :

- Posséder une formation pertinente à l'emploi soit une connaissance en bureautique. Toute combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra palier l'absence de diplôme;
- Capacité à travailler en équipe dans un environnement informatisé et connaissance des logiciels Word et Excel;
- Posséder un bon sens de la communication et faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- Faire preuve de tact, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations interpersonnelles.

Conditions :

- Le poste offert est temporaire, à temps plein, sur une base de 35 heures/semaine.
- La rémunération est établie à 14,00\$ l'heure.
- Demeurer sur le territoire de la municipalité de Saint-Aubert sera considéré comme un atout.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 26 juin à 11h00 par courriel à : linda.dube@saint-aubert.net ou encore à l'adresse postale suivante:

Municipalité de Saint-Aubert
Poste « Agent de bureau »
14 rue des Loisirs
Saint-Aubert (Qc) G0R 2R0

Pour toute information, vous pouvez contacter Linda Dubé par courriel ou par téléphone au 418-598-3368, poste 203.

L'utilisation du masculin comprend également le féminin.

CUEILLETTE DES ORDURES VOLUMINEUSES LAC TROIS-SAUMONS ET ROUTE BÉLANGER

La cueillette des ordures volumineuses aura lieu cette année **mardi le 9 juillet prochain** pour le secteur du lac Trois-Saumons et la route Bélanger, à partir de l'intersection avec le 4^e rang en direction du lac Trois-Saumons.

La cueillette des ordures s'effectuera dès 5h30 le matin, de porte à porte et aucun conteneur ne sera installé au garage municipal.

Les ordures volumineuses telles que électroménagers et autres rebuts ferreux, meubles, matelas sont acceptées.

Les matériaux de construction et les pneus ne sont pas considérés comme des ordures volumineuses et ne seront pas recueillis.

Nous vous remercions de votre collaboration.

MARCHÉ AUX PUCES

Un regroupement de résidents du secteur du lac Trois-Saumons organise la tenue d'un «**Marché aux puces**» le samedi 29 juin prochain sur le stationnement public du **Parc du lac Trois-Saumons**, 286 chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons.

Toutes les personnes intéressées peuvent se joindre à ce groupe de personnes dès 10h00 le matin.

Aucun frais d'inscription n'est exigé mais les vendeurs doivent apporter leur table.

Aucune réservation ne sera nécessaire. Premier arrivé, premier servi.

En cas de pluie, l'activité sera remise au samedi suivant, soit le 6 juillet 2013 à la même heure.

Bon succès!

HORAIRE ESTIVAL – BIBLIOTHÈQUE CHARLES-É. HARPE

La bibliothèque Charles-É. Harpe fermera ses portes du 28 juin au 5 août 2013 inclusivement. Le service reprendra le 6 août selon l'horaire régulier.

Nous vous invitons à vous rendre à la bibliothèque afin de faire le choix de vos livres en prévision de vos moments libres.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de belles vacances estivales.

Le personnel de votre bibliothèque, par Jocelyne Gamache, responsable.

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES « P'TIT COUP DE POUCE »

Puisque l'école est maintenant terminée, les jeunes travailleurs de la Coopérative jeunesse de services sont disponibles en tout temps pour répondre à vos besoins, c'est-à-dire la semaine, les soirs et la fin de semaine. N'hésitez pas à utiliser leurs services, car en plus d'en bénéficier, vous leur permettez d'acquérir de sérieuses expériences de travail. Ils tondent votre pelouse, font le ménage de votre maison et/ou chalet, lavent vos fenêtres, gardent vos enfants, sarclent votre jardin, peignent votre galerie, etc. Dépêchez-vous de prendre contact avec eux, car ils ne sont là que l'été. Vous pouvez les rejoindre au 418-358-0633, sur les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Audrey Lizotte
Cynthia St-Pierre
Animatrices CJS

PERMIS DE BRÛLAGE

Nous vous rappelons qu'avant de procéder à un feu pour brûler vos branches, feuilles mortes et gazon séché, il est obligatoire d'obtenir un permis de brûlage. Afin d'obtenir cette autorisation, veuillez communiquer avec Monsieur Steeve Saint-Pierre, directeur Service de sécurité incendie, au 418-291-2791.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Veuillez noter qu'en raison des congés de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada, le bureau municipal sera fermée les lundis 24 juin et 1^{er} juillet prochain.

Bonnes festivités à tous!

ACTIVITÉS DES FERMÈRES – EXPOSITION ANNUELLE

Les Fermières de Saint-Aubert vous invitent à leur exposition annuelle qui aura le vendredi 28 juin prochain de 14h00 à 20h30 à la salle communautaire de l'École Aubert-de-Gaspé, 43A, rue Principale ouest, Saint-Aubert.

Bienvenue à toute la population.